



## Les journées révolutionnaires de 1789

Au printemps 1789, le roi Louis XVI convoque les États généraux afin de trouver une solution à la crise. Chaque village doit envoyer à Versailles ses représentants (clergé – noblesse – Tiers-état) pour écouter le roi et aussi porter leurs cahiers de doléances. Les États généraux s'ouvrent à Versailles, en mai 1789. Deux problèmes se posent.

- D'une part un problème de représentativité.
  - Sur le millier de députés, la moitié sont issus du Tiers-état, un quart du clergé et un quart de la noblesse. Or, le Tiers-état représente 98% de la société, pas 50%.
  - De plus, parmi les députés du Tiers-état, on ne trouve qu'un paysan, tous les autres étant des bourgeois. Or, les paysans représentent 85% du Tiers-état et les bourgeois 15%.
- D'autre part, se pose un problème pour le vote. Votera-t-on par tête ou par ordre ?
  - Les deux ordres privilégiés (clergé et noblesse), souhaitent voter par ordre : s'ils s'allient, ils auront deux voix contre une, celle du Tiers-état, et aucune réforme ne passera.
  - Le Tiers-état souhaite voter par tête, car ses 578 députés voteront contre les 561 des deux ordres réunis, et auront donc une chance de gagner.

Le 20 juin 1789 à Versailles, après deux mois de réunions infructueuses, les députés du Tiers-état se réunissent dans une salle de sport (jeu de paume), proche du château. Puisque quelques députés de la noblesse et du clergé les ont rejoints, ils se déclarent « Assemblée Nationale » et non plus Tiers-état. Puis ils font le serment de ne pas se séparer tant qu'ils n'auront pas rédigé une Constitution pour le royaume. Ainsi, la France n'aura plus de monarchie absolue de droit divin, mais une monarchie constitutionnelle, comme les Anglais. On appelle cette journée, le Serment du Jeu de Paume. C'est le début de la Révolution !

A Paris, en juillet, le peuple est étonné du courage des députés de Versailles. Cependant, le roi fait rassembler des milliers de soldats autour de Paris. Les Parisiens prennent peur. Le 13 juillet, ils pillent les Invalides pour récupérer des fusils. Le 14 juillet 1789, ils s'emparent de la prison de la Bastille pour mettre la main sur des barils de poudre. Désormais, le peuple de Paris est armé. Le marquis de La Fayette, partagé entre l'obéissance au roi et l'amour de la Révolution, crée une Garde Nationale avec ces volontaires parisiens. Toutes les grandes villes imitent Paris, se dotent d'une garde nationale et élisent des assemblées locales. La Révolution gagne toute la France.

En août, la France connaît la « Grande Peur » : les paysans dans les régions croient que l'armée du roi va mettre fin à la Révolution. Ils s'attaquent alors aux châteaux des nobles pour les brûler. Dans la nuit du 4 août, les députés de Versailles, pour calmer la paysannerie, votent l'abolition des privilèges ; c'est la fin de la société d'ordres, la fin de l'« Ancien Régime » ! Puis, le 26 août 1789, les députés rédigent le préambule de la future Constitution. Ils appellent ce texte la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Enfin, les 5 et 6 octobre 1789, des Parisiennes se rendent à Versailles pour ramener le roi et sa famille dans Paris, au palais des Tuileries. En effet, elles commencent à le suspecter de ne pas être sincèrement en faveur de la Révolution ; elles le veulent près d'eux, pour mieux le surveiller.